



Le maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Ils seront ravis de vous adresser leurs voeux de bonne année le vendredi 16 janvier 2026 à 19h00 à la salle polyvalente



Inscriptions scolaires 2026-2027

Les inscriptions des enfants nés en 2023 et des nouveaux arrivants, nés avant 2023 domiciliés à Servaville-Salmonville débutent dès maintenant.

Afin de rendre effective cette inscription, merci de contacter la Mairie de Servaville-Salmonville pour fixer un rendez-vous au 02.35.23.40.31 (pas le mercredi).

Le jour du rendez-vous, afin de procéder à l'inscription administrative de votre enfant il faudra apporter les pièces suivantes :

- Carte d'identité des 2 parents
- Livret de famille (pages parents et pages enfants)
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Carnet de vaccination à jour (cf. carnet de santé)
- Jugement de divorce si c'est le cas
- Pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement + CNI hébergeant + justificatif domicile hébergeant

Les enfants, légalement scolarisables à l'école maternelle pour la rentrée 2026-2027, sont ceux nés à partir du 1^{er} janvier 2023.

Une fois l'inscription administrative réalisée en Mairie, l'inscription sera finalisée à l'école maternelle Joseph Bara sur présentation du certificat d'inscription scolaire délivré par la Mairie.

Les inscriptions définitives à l'école auront lieu du 02 mars au 10 avril 2026 (tous les jeudis entre 9h00 et 16h00 sur rendez-vous).

Jeux extérieurs

L'installation du jeu "l'araignée" est terminée, les jeunes enfants pourront en disposer pour les vacances de Noël



Page 1

- Inscriptions scolaires
- Jeux extérieurs

Page 2

- Dépôt de branches et tontes
- Comptoir du primeur
- Passage des tracteurs décorés
- Colis de Noël des anciens
- Calendrier de collecte 2026

Page 3

- Tarifs des locations

Page 4

- Calendrier des évènements 2026



Mairie de Servaville-Salmonville

Tél. 02.35.23.40.31

@ mairie@servaville-salmonville.fr

www.servaville-salmonville.fr



Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée le 16 décembre (spectacle de Noël)

Du 22 décembre au 2 janvier 2026:
Ouvertures uniquement les :

- lundi 22 décembre
- lundi 29 décembre

Dépôt de branches et tontes de gazon



Le dépôt est fermé depuis le 1er décembre pour la saison d'hiver.

Les personnes qui veulent déposer des déchets sont priées de se rendre dans les déchetteries de la Métropole (Darnétal, Bois-Guillaume, Rouen, Boos).

Petit rappel : c'est un dépôt et non une déchetterie, il n'y a donc pas d'enrobé, ce qui nécessite de prévoir des bottes en hiver et seuls les végétaux sont autorisés.

Le Comptoir du primeur

Un primeur ambulant sera présent tous les mercredis de 10h à 18h à partir du 14 janvier 2026. Il stationnera son camion à côté de la salle polyvalente, près du hall d'entrée. Merci de lui réserver un accueil chaleureux.



Passage de tracteurs décorés

Les jeunes agriculteurs du canton renouvellent le passage des tracteurs décorés le samedi 20 décembre vers 18h15.

Venant de Blainville-Crevon, ils traverseront Salmonville par la RD85, la rue du Calvaire, la rue de la Briqueterie pour se diriger ensuite vers Préaux.

Ce même jour, l'église sera ouverte de 17h à 19h pour que les personnes qui le désirent puissent voir la crèche.



Rappel: colis de Noël des anciens

La distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 65 ans et inscrites en Mairie se fera de 17h à 19h en mairie, les :

- Mercredi 17 décembre
- Jeudi 18 décembre
- Vendredi 19 décembre

Calendrier de collecte SERVAVILLE-SALMONVILLE

2026
semestre
1

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
MARS						
L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					
AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			
MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Rappel : vos bacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte.



Vos ordures ménagères sont collectées
le jeudi toutes les 2 semaines



Votre bac jaune est collecté
le jeudi chaque semaine



Calendrier de collecte SERVAVILLE-SALMONVILLE

2026
semestre
2

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						
SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				
OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						
DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Rappel : vos bacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte.



Vos ordures ménagères sont collectées
le jeudi toutes les 2 semaines



Votre bac jaune est collecté
le jeudi chaque semaine



Les collectes seront assurées normalement les jours fériés, sauf 25 déc., 1^{er} janv., 1^{er} mai (collecte décalée d'une journée).

TARIF DES LOCATIONS 2026

Une location devient effective à partir du moment où la caution a été versée (en chèque à l'ordre du trésor public) auprès de l'agent municipal responsable des locations.

ARRHES : Les arrhes sont à verser lors de la réservation (chèque perçu dans les jours qui suivent).
Le solde est à verser avant de prendre la salle.

CAUTIONS : Les 2 chèques de caution sont à verser en venant prendre les clés (chèque de garantie restitué après la location s'il n'y a pas eu dégâts et si les locaux sont rendus propres après usage – voir art. 13 du règlement).

☞ **En cas de dégâts importants, les 2 chèques seront perçus par la commune.**

ESTRADE : Elle est louée au tarif de 80 € par location de salle, montage et démontage par les employés communaux inclus.

1° - Salle de sport seule :

La salle de sport peut être louée à la journée ou à la demi-journée dans la mesure où elle est disponible.

Elle peut être louée pour des congrès, des réunions de fédérations sportives, des expositions, des assemblées générales, bals d'associations reconnues...

Personnes habitant la commune ou non	Arrhes perçues à la réservation	Caution dégradation	Caution propreté
1/2 journée	340 €	135 €	600 €
1 journée	670 €	350 €	600 €
Vin d'honneur	240 €	140 €	600 €
Espace Danse	70 €	-	600 €
			130 €

ESPACE DANSE : Réservé aux habitants de la commune qui demanderaient la salle de sport pour danser après un repas pris dans la salle de cérémonie, lors d'un mariage par exemple.

2° - Salle de cérémonie :

Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation	Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
2 jours de suite	330 €	150 €	540 €
3 jours de suite	390 €	200 €	635 €
Couverts	1 €	-	1 €
Réunion (1h)	20 €	-	40 €
			-

Caution dégradation = 600 € - Caution Propreté = 130 €

3° - Salle de sport et salle de cérémonie

Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation	Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
1 journée	800 €	400 €	950 €
2 jours de suite	1070 €	600 €	1630 €
Couverts	1 €	-	1 €
			-

Caution dégradation = 600 € - Caution Propreté = 260 €

Possibilité forfait ménage : 80 € (Voir Règlement, Article 9)

Possibilité forfait Chauffage Salle de sport : 60 € (du 1er/12 au 01er/04, Température non garantie)



CALENDRIER 2026



Commune

ASCSS

Comité des fêtes

Anciens sapeurs pompiers

Association des parents d'élèves

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J Jour de l'An	1 D	1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L	1 S	1 M	1 J	1 D Toussaint	1 M	
2 V	2 L	2 L	2 J	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 J	
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V Illuminations de Noël
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S Forum des associations	5 L	5 J	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	7 M	7 M	7 D	7 J	7 M	7 V	7 L	7 M Jazz Manouche	7 L	
8 J	8 D	8 M	8 V	8 V Cérémonie Monument aux morts	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 M	
9 V Galette nouveaux habitants	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Cérémonie Monument aux morts	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S Fête du village	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J Ascension	14 D	14 M Fête Nationale	14 E	14 V	14 L	14 M	14 L
15 J	15 D	15 D Élections municipales	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Assomption	15 O	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 M	18 L	18 S Vernissage expo peinture	18 L	18 J	18 S	18 M	18 D	18 M	18 V
19 L	19 J	19 J	19 V	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J
20 M	20 V	20 V	20 L	20 S	20 M	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 J	21 V	21 L	21 S	21 L	
22 J	22 D	22 D Course pédestre	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S Cinéma plein air	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 L	23 J	23 M	23 J	23 M	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D Pentecôte	24 M	24 V	24 L	24 J	24 M	24 J	24 J
25 D	25 M	25 M	25 S Rallye touristique	25 L	25 J	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 V Noël
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L	27 S	27 L	27 J	27 M	27 D	27 V	27 D	
28 M	28 S	28 S	28 M	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 J	29 D Marché de Noël	29 M	
30 V	30 L	30 L	30 M	30 S	30 J	30 M	30 J	30 V	30 L	30 M	30 J
31 S	31 D	31 M	31 L	31 V	31 V	31 L	31 M	31 S	31 V	31 L	31 J